

BILAN ANNUEL 2013 DES ACTES ANTI-MUSULMANS

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Augmentation des actes de 11,3 %

Ce sont **226** actes anti musulmans qui ont été enregistrés auprès des services de police et de gendarmerie pour l'année 2013 :

- **62** actions en 2013 contre 54 en 2012, soit 14 % d'augmentation,
- **164** menaces en 2013 contre 149 en 2012, soit 10,1 % d'augmentation.

Sur ce total global de 226 actes anti musulmans en 2013, contre 203 en 2012,

cela représente une augmentation de **11,3 %**, la plus faible depuis 3 ans, mais hélas, même minime, cette donnée est encore trop élevée.

- En 2011, il y avait eu 34 % d'augmentation,
- En 2012, il y avait eu 28,2 % d'augmentation.

La région la plus touchée en 2013 est l'Île de France avec **11** actions et **38** menaces, soit un total de 49 actes anti musulmans.

Ces actes s'inscrivent en majorité dans les actions (dégradation de lieux de culte par des insultes et tags nazis, têtes de porc déposées devant les mosquées), sans compter, depuis le début de l'année 2013, l'envoi par courrier à des mosquées, de tranches de jambon, et sans oublier les tentatives d'incendie ! Enfin, un phénomène nouveau en cette année 2013 c'est l'agression de femmes portant un simple voile ou un foulard.

Il va de soi que ces chiffres ne reflètent pas la réalité, car nombreux sont les musulmans qui ne souhaitent pas porter plainte systématiquement lorsqu'ils sont victimes d'actes xénophobes,

convaincus qu'il n'y aura aucune suite.

Même l'Observatoire National contre l'Islamophobie ne porte plus plainte suite aux courriers de menaces et d'insultes, car ces plaintes sont toujours classées sans suite par les parquets, sous prétexte que ceux qui ont commis ces infractions ou délits, ne sont pas identifiés (29 plaintes déposées par l'Observatoire, toutes classées sans suite en 2013).

Il serait donc intéressant de connaître, en plus de ces statistiques, le nombre d'affaires dont les coupables sont identifiés, arrêtés et traduits devant la justice et surtout d'avoir le résultat sur leurs condamnations.

Cette hausse d'actes anti musulmans fait également suite à l'utilisation croissante des nouveaux moyens de communication. En effet, les internautes sont de plus en plus nombreux à créer leur blog et à commenter des articles, souvent de manière anonyme, pour déverser leur haine anti musulmans, en utilisant le prétexte de la liberté d'expression (uniquement lorsqu'il s'agit des musulmans et de l'Islam, car dans l'affaire de l'humoriste Dieudonné, il a été constaté un double traitement sur cette « liberté d'expression »), car des

activistes entendent imposer un « droit à la discrimination », à la « stigmatisation », à la « diffamation » et à « l'injure raciste » anti arabes et musulmans ; cette libération de la parole anti musulmans est pour le moins alarmante !

Cette situation bénéficie d'un climat particulier où se mêle allègrement la banalisation des propos racistes anti arabes, les invitations dans certains discours d'hommes politiques à s'en prendre aux musulmans sans distinction, l'inculture face aux questions de discrimination, la méconnaissance de faits historiques (participation de centaines de milliers de musulmans venus essentiellement du Maghreb pour défendre et libérer la France durant les deux guerres mondiales 1914-1918 et 1939-1945) et une accoutumance à la violence des paroles et des actes.

- Nous sommes à la veille du centenaire de la guerre de 1914 pour rendre hommage à ces musulmans morts pour la France et dont les petits-enfants sont toujours et encore la cible d'un racisme inexplicable -

L'Islamophobie via la « cyber haine » augmente fortement.

En effet, la cyber haine, notamment les courriels en chaîne, est à l'origine d'une propagation

de mensonges envers les musulmans et l'Islam. Il y a une forte inquiétude devant cette diffusion massive et invisible.

Ces courriels prônent la haine des musulmans, cette islamophobie vise la peur, la violence, les préjugés et la discrimination.

On peut lire ceci dans cette expression raciste et violente :

- les musulmans, il faut les exterminer,
- guerre à l'Islam,
- les musulmans, il faut les chasser hors de France et d'Europe,
- la valise ou le cercueil,
- l'Islam est un danger pour notre pays,
- les musulmans sont une vermine, etc...

Devant ce fléau, il est demandé aux hommes politiques de ne plus se taire et de s'exprimer sur la question de l'islamophobie, à la

presse de dénoncer cette haine de l'autre qui porte atteinte au « vivre ensemble » et aux responsables des autres religions plus de solidarité.

Ce phénomène ne peut être analysé ou traité hors du contexte global du racisme, de la discrimination, sous toutes ses formes et de l'antisémitisme, dans leurs expressions ancienne et nouvelle.

Pour toutes ces raisons et devant l'inquiétude grandissante de la communauté musulmane, l'islamophobie doit être combattue et dénoncée non seulement par les musulmans, mais aussi par la communauté nationale dans son ensemble.

Il n'existe pas de discrimination plus ou moins grave, car pour la victime, la discrimination est toujours synonyme de privation de dignité et d'humiliation inacceptable.

Le Président,

Abdallah ZEKRI